

4.2. Favoriser l'accessibilité et la desserte touristique multimodale vélo/car/train et auto

DESCRIPTION					
Objectif de l'action	Rendre accessible et faciliter l'information pour l'accessibilité des sites via les différents modes de déplacement				
Résultats attendus	Les plans d'accès multimodaux sont disponibles pour les sites provinciaux et une méthode est proposée pour les opérateurs				
<p>Une des premières mesures à mettre en œuvre dans le cadre d'un plan de déplacement est la réalisation d'un plan d'accès multimodal qui permet d'informer les salariés et visiteurs sur les différents moyens d'accéder au site via différentes mobilités. Le plan d'accès multimodal indique comment accéder au site via les différents modes de déplacement : à pied, à vélo, en métro, en tram, en bus, en train et en voiture. La méthodologie se veut phasée, avec dans un premier temps, l'équipement des sites provinciaux pour tester la méthodologie, puis la mise à disposition de la méthode aux autres opérateurs.</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2024 : Développer la méthodologie dans les 6 sites provinciaux • 2025 : Essaimer et rendre accessible la méthode aux opérateurs touristiques avec une présentation de la méthodologie aux opérateurs lors d'une rencontre • 2024 à 2028 : mise en place d'un plan d'accès multimodal lors des événements piloté par la FTPL. Que ce soit pour les ateliers, rencontre des groupes ou éduc'tour, la FTPL doit proposer un plan d'accès multimodal à ces participants pour arriver au site ou se déroule la rencontre. <p>Cela pourra également être valorisé dans le cadre d'un atelier / formation avec les opérateurs touristiques.</p>					
Indicateurs	Taux des sites provinciaux équipés / nombre d'opérateur utilisant la méthodologie				
ACTEURS DE LA MISE EN ŒUVRE					
Pilote	FTPL	Partenaires		Financeurs	FTPL